DLP 26-9-78031323

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÊTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 127 (21ème envoi) - 22 septembre 1978

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tordeuse orientale du pêcher : l'activité sexuelle de cette tordeuse est toujours importante et l'on trouve, parfois, de nombreux oeufs déposés sur les fruits tardifs de poiriers et de pommiers lorsque des pêchers ayant permis la multiplication de l'insecte se trouvent à proximité. Il y a lieu de savoir que les papillons peuvent parcourir facilement,plusieurs centaines de mètres, à la recherche d'un hôte favorable à la ponte.

Dans ces situations, lorsque la récolte n'interviendra pas avant le 4 octobre,il serait prudent d'appliquer un traitement avec un produit à base soit de mévinphos (50 g de m.a./hl), soit de dichlorvos (125 g de m.a./hl). Si la récolte n'est pas envisagée avant le 12 octobre, on pourra utiliser l'un des autres produits homologués ou autorisés contre la Tordeuse orientale du pêcher.

De toute façon, veiller au respect de la législation en vigueur sur les limites d'emploi des produits avant la récolte.

VIGNE

- Pourriture grise sur raisin : actuellement, malgré le beau temps, la présence de points d'attaques de Botrytis n'est pas rare sur les cépages les plus sensibles. Lorsque les vendanges ne commenceront pas avant trois semaines, on peut encore effectuer,en ce moment, un traitement spécifique afin de réduire les risques d'aggravation de la maladie.

Nous rappelons, ci-dessous, la liste des produits fongicides autorisés :

- bénomyl.......................... à 50 g de m.a./hl(Benlate),
- carbendazim...................... à 50 g " " "(Bavistine, Sandomil),
- dichlofluanide................... à 200g " " "(Euparène),
- procymidone ou dicyclidine.... à 75 g " " "(Sumisclex),
- iprodione........................ à 75 g " " "(Rovral),
- thiophanate méthyl............. à 140g " " "(Pelt 44),
- vinchlozoline.................... à 75 g " " "(Ronilan).

L'application doit être spécialement dirigée sur les grappes et il est recommandé de traiter chaque côté des rangs.

CEREALES

- La jaunisse nanisante de l'orge sur céréales d'hiver :

Les orges, les blés, les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la "Jaunisse nanisante de l'orge".

P.1164

Mode de transmission :

Cette maladie est transmise par les principales espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles Rhopalosiphum padi est le vecteur le plus important lors des contaminations d'automne. Les ailés proviennent de plantes qui peuvent être des réservoirs de virus (maïs, repousses de céréales) situés, parfois, à plusieurs kilomètres.

Symptômes - Dégâts :

Les symptômes sont caractérisés par un jaunissement sur orges, des rougissements ou jaunissements sur blés, un rougissement très intense sur avoines. Ce changement de coloration débute par le sommet des feuilles âgées et gagne progressivement toute la plante.

A l'époque de la montaison, on observe un nanisme plus ou moins important sur les trois céréales, ce qui donne aux parcelles atteintes un aspect moutonné.

Les dégâts peuvent aller d'une épiaison réduite ou nulle jusqu'à la mort de la plante.

Lutte :

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le virus de la jaunisse. On cherchera donc à éviter l'inoculation des jeunes céréales, soit par des techniques culturales, soit, à défaut, par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

Toutes les variétés de céréales actuellement cultivées sont sensibles à cette maladie.

Techniques culturales :

Eliminer les repousses des céréales qui sont un des réservoirs de virus et de pucerons.

Eviter les semis trop précoces. Cette mesure est suffisante dans la plupart des cas, les levées se produisent alors à une période plus fraîche, défavorable aux vols de pucerons. Toutefois, en cas d'automne particulièrement doux, les semis normaux d'orge, d'avoine et même de blé pourraient être atteints.

Moyens chimiques :

Les plantes jeunes sont les plus sensibles : à l'automne, il faudra donc surveiller, de manière régulière, les cultures dès leur levée, et la présence, à cette époque, de nombreux pucerons sur maïs, ainsi que la douceur du climat, devront inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs.

Le seuil d'intervention est de 2 plantes sur 3 porteuses d'au moins 1 puceron (comptages réalisés sur 50 plantes observées au hasard).

Certains produits aphicides ont donné des résultats irréguliers à l'automne 1977, du fait des températures relativement basses à cette époque et de leur persistance d'action limitée (diméthoate, pirimicarbe, phosalone, endosulfan). Le bromophos ainsi que certains produits d'une nouvelle famille, les pyréthrinoïdes ont donné des résultats intéressants en 1977-78, en raison de leur bonne persistance d'action.

Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et certains insecticides (chlortoluron et diméthoate par exemple) ont été observés. En conséquence, il faut proscrire les mélanges et éviter les applications trop rapprochées de ces 2 types de produits (se renseigner auprès des firmes).

Les Station d'Avertissements Agricoles tiendront les agriculteurs informés, au cours de l'automne, des risques dus à cette maladie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
C.P.P.A.P. n° 532 A.D.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".